

PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

LUNDI 25 NOVEMBRE 2019 20h

Objet de l'Assemblée Générale Extraordinaire : modifications des statuts.

46 personnes présentes adhérentes, à jour de leur cotisation sur un total de 92 membres adhérents. Quorum atteint.

Les principales modifications :

- Détermination du territoire d'intervention du Collectif sans Pesticides
- Changement d'adresse du siège social
- Elargissement du Groupe de coordination

Après lecture des modifications, les changements de statuts sont votés à l'unanimité des membres présents.

Levée de l'Assemblée Générale Extraordinaire à 21h30.